

Strasbourg, 25/03/2026

CDENV(2026) AR1

COMITÉ DIRECTEUR SUR L'ENVIRONNEMENT (CDENV)

1^{ère} réunion
24-25 mars 2026

LISTE DES POINTS DISCUTES ET DES DECISIONS PRISES

RAPPORT ABRÉGÉ

1. Le Comité directeur sur l'environnement (CDENV) tient sa 1^{ère} réunion à Strasbourg les 24-25 mars 2026. La réunion est ouverte par le Secrétariat et présidée par M. Rafael BENITEZ, Directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, jusqu'à l'élection de la présidence du CDENV.

M. Gianluca ESPOSITO, Directeur général des droits humains et de l'État de droit, s'adresse au CDENV à cette occasion.

2. Le CDENV adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît en Annexe I. La liste des participant(e)s figure en Annexe II.
3. Le CDENV élit Mme Sarah BARNIER-LEROY (France) comme Présidente, Mme Inga AKSAMITAUSKAITĖ (Lituanie) comme Vice-Présidente, Mme Ruzanna GRIGORYAN (Arménie), Mme Csilla FODOR (Hongrie) et M. Antonio ANTEQUERA (Espagne) comme membres du Bureau, conformément à la [Résolution CM/Res\(2021\)3](#) concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail.
4. Le CDENV nomme M. Terje Birkrem HOVLAND (Norvège) en tant que Rapporteur sur l'égalité de genre et sur les perspectives intégrées.
5. Conformément à la [Résolution CM/Res\(2021\)3](#), le CDENV accorde le statut d'observateur à :
 - International Federation for Human Rights (FIDH)
 - Center for International Environmental Law (CIEL)
 - Global Network for Human Rights and the Environment (GNHRE)
 - Wildlife Justice Commission (WJC)
 - Youth and Environment Europe (YEE)
 - Amnesty International
 - Greenpeace International
 - Wild Legal
 - International Union for Conservation of Nature (IUCN)
 - Child Rights International Network (CRIN)
 - European Council of Spatial Planners - Conseil Européen des Urbanistes (ECTP-CEU)
 - European Council of Landscape Architecture Schools (ECLAS)
 - UNISCAPE
 - Kimbé Rèd – French West Indies (KR-FWI) – France
 - IFLA Europe – European Region of the International Federation of Landscape Architects

- Climate Justice for Rosa
 - World's Youth for Climate Justice (WYCJ)
 - Environmental Rights Centre for Scotland (ERCS)
6. Le CDENV prend note des développements au sein du Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour le CDENV, et tient un échange de vues concernant son mandat, ses livrables et les délais tels qu'ils figurent dans le document [CDENV\(2026\)1](#).
 7. S'agissant de l'Objectif stratégique 1, le CDENV tient un échange de vues sur l'intégration des considérations relatives aux droits humains dans les questions et instruments environnementaux, ainsi que sur les évolutions récentes dans les domaines des droits sociaux, de l'exécution des arrêts de la CEDH et de la coopération juridique.
 8. En ce qui concerne l'Objectif stratégique 2, le CDENV examine le document relatif à l'examen de la désinformation, de la mésinformation et de l'accès à l'information en matière d'environnement et approuve un questionnaire figurant en Annexe III et décide de l'envoyer aux Etats membres pour réponse avant le 15 mai 2026. Mme Elisa MORGERA, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme et le changement climatique, s'adresse au CDENV sur la question de la désinformation et de la mésinformation concernant les questions environnementales.
 9. Conformément à la décision [CM/Del/Dec\(2025\)1544/12.1](#), le CDENV examine la Recommandation 536 (2025) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe « Un protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement » et adopte ses commentaires tels qu'ils figurent en Annexe IV.
 10. S'agissant de l'Objectif stratégique 3, le CDENV prend note de l'état des préparatifs du Premier Forum européen des défenseurs des droits humains en matière d'environnement, qui se tiendra au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg les 3-4 juin 2026 et tient un échange de vues avec M. Michel FORST, Rapporteur spécial sur les défenseurs de l'environnement au titre de la Convention d'Aarhus. Le CDENV prend également note de l'[Étude de la CINGO sur les évolutions récentes défavorables pour les organisations non gouvernementales en Europe](#).
 11. S'agissant de l'Objectif stratégique 4, le CDENV tient un échange de vues sur l'état et les perspectives de signature et de ratification de la [Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal](#) (STCE n° 228) et sur les meilleurs moyens pour la promouvoir.
 12. S'agissant de l'Objectif stratégique 5, le CDENV examine un document sur les orientations et conseils politiques sur les mesures de renforcement des capacités pour l'adoption de Solutions fondées sur la nature et d'approches fondées sur les écosystèmes, intégrées dans des structures de gouvernance plus larges et approuve un questionnaire figurant en Annexe V et décide de l'envoyer aux Etats membres pour réponse avant le 15 mai 2026.
 13. S'agissant de l'Objectif stratégique 5, le CDENV prend note de la contribution des Conventions du Paysage et de Berne à la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement. De plus, le CDENV nomme une représentante au sein de la 9^{ème} Session (2025-2026) du Jury international du [Prix du paysage](#) du Conseil de l'Europe.
 14. Le CDENV prend note des préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité – COP17 (Erevan, Arménie, 19-30 octobre 2026) et de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques – COP31 (Antalya, Turquie, novembre 2026).
 15. Le CDENV décide de tenir sa prochaine réunion les 13-14 octobre 2026 et adopte le projet d'ordre du jour préliminaire tel qu'il figure en Annexe VI.
 16. Le CDENV adopte le présent rapport abrégé et décide d'adopter le rapport de la 1^{ère} réunion du CDENV par procédure écrite.

Annexe I – Ordre du jour

Annexe II – Liste des participants

Annexe III – Questionnaire sur la désinformation, la mésinformation et l'accès à l'information sur les questions liées à l'environnement : bonnes pratiques et initiatives

Annexe IV – Commentaires du CDENV sur la Recommandation 536(2025) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe « Un protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement »

Annexe V – Questionnaire sur les Solutions fondées sur la nature et les approches écosystémiques

Annexe VI – Projet d'ordre du jour préliminaire de la 2^{ème} réunion du CDENV (13-14 octobre 2026)

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1^{ère} réunion du CDENV

24 - 25 mars 2026

Conseil de l'Europe – Agora – G02

(ouverture à 9h30 CET le mardi 24 mars et clôture à 17h30 CET le mercredi 25 mars 2026)

1. Ouverture de la réunion par le Secrétariat
2. Adoption de l'ordre du jour
[CDENV(2026)OJ1prov]
3. Table ronde de présentation des participants
4. Élection de la présidence, de la vice-présidence et des membres du Bureau du CDENV
[[CM/Res\(2021\)3-consolidated](#)]
5. Nomination d'un-e Rapporteur-e sur l'égalité de genre
[[CDENV\(2026\)2](#)]
6. Contribution de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage à la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'Environnement (Objectif stratégique 5)
 - a. Nomination d'un représentant du CDENV au jury international du Prix du paysage
[[CDENV\(2026\)8](#)]
7. Demandes de statut d'observateur auprès du CDENV
[CDENV(2026)3, CDENV(2026)3add, [CM/Res\(2021\)3-consolidated](#)]
8. Mandat du CDENV
[[CDENV\(2026\)1](#), [CM/Res\(2021\)3-consolidated](#), [Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement](#)]
9. Développements relatifs au Conseil de l'Europe
10. Intégration des considérations relatives aux droits humains dans les questions et instruments environnementaux (Objectif stratégique 1)
 - a. Arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme [[Fiche thématique](#), [Manuel](#)]
 - b. Comité européen des Droits sociaux [[CDENV\(2026\)10](#)]
 - c. Avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) de 2025 sur les obligations en matière de changement climatique [[Communiqué de presse](#) [ENG]]
 - d. Contentieux nationaux en matière de climat [[Etude](#)]
11. Examen de la désinformation, de la mésinformation et de l'accès à l'information en matière d'environnement (Objectif stratégique 2) [CDENV(2026)4]
[CDENV(2026)4]
12. Commentaires sur Recommandation 536 (2025) du Congrès « Un protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement » (Objectif stratégique 2)
[CDENV(2026)6prov]
13. Premier Forum européen pour les défenseurs des droits humains environnementaux (3-4 juin 2026) (Objectif stratégique 3)
[[CDENV\(2026\)7](#), [Étude de la CINGO sur les évolutions récentes défavorables pour les organisations non gouvernementales en Europe](#)]

14. Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal : Tour de table sur les perspectives de signature et de ratification (STCE no 228) (Objectif stratégique 4)
[\[CDENV\(2026\)9\]](#)
15. Orientations et conseils politiques sur les mesures de renforcement des capacités pour l'adoption de solutions fondées sur la nature et d'approches fondées sur les écosystèmes, intégrées dans des structures de gouvernance plus larges (Objectif stratégique 5)
[\[CDENV\(2026\)5\]](#)
16. Contribution de la Convention de Berne à la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe dur l'Environnement (Objectif stratégique 5)
17. Participation du Conseil de l'Europe à des conférences internationales
 - a. Conférence des Nations Unies sur la biodiversité – COP 17 (Erevan, Arménie, 19-30 octobre 2026)
 - b. Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques – COP31 (Antalya, Türkiye, novembre 2026)
18. Divers
19. Projet d'ordre du jour préliminaire, date et lieu de la prochaine réunion (13-14 octobre 2026)
[\[CDENV\(2026\)OJ2prov\]](#)
20. Adoption du rapport abrégé
[\[CDENV\(2025\)AR1prov\]](#)

ANNEXE II

Liste des participants

MEMBERS / MEMBRES	
ALBANIA / ALBANIE	
ANDORRA / ANDORRE	Mme Sílvia FERRER LÓPEZ (apologies/ <i>excusée</i>) Directrice du Département de l'Environnement et du Développement Durable Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage Mme Laura COLL MALÉ (online/ <i>en ligne</i>) Responsable de secteur du Département de l'Environnement et du Développement Durable Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage
ARMENIA / ARMENIE	Ms Ruzanna GRIGORYAN Head of International Cooperation Department Ministry of Environment
AUSTRIA / AUTRICHE	Ms Alice IRVIN (online/ <i>en ligne</i>) Director for General European Affairs Federal Ministry European and International Affairs Ms Noémie KEIL Assistant Permanent Representation of Austria to the Council of Europe
AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN	Mr Ulfat MACHANOV Deputy-Head of Climate Diplomacy Department at the Ministry of Foreign Affairs Mr Orkhan BAYRAMOV (online/ <i>en ligne</i>) Advisor
BELGIUM / BELGIQUE	Ms Sophie THYS Legal Policy Advisor Government of Flanders, Environment Department Ms Leen CHANET (online/ <i>en ligne</i>) Legal Policy Advisor Government of Flanders, Environment Department Ms Katrijn HEYLEN Legal Policy Advisor Federal Public Service Health, Food Chain Safety and Environment
BOSNIA & HERZEGOVIA / BOSNIE & HERZEGOVINE	Ms Rada MILISAV Head of the Department for Water Resources Ministry of Foreign Trade and Economic Relations

BULGARIA / BULGARIE	Ms Silvia RANGELOVA (online/ <i>en ligne</i>) Director Directorate for Coordination of EU Affairs and International Cooperation Mr Kalin ILIEV (online/ <i>en ligne</i>) Head of the Department for Strategic Environmental Planning Directorate for Coordination of EU Affairs and International Cooperation
CROATIA / CROATIE	
CYPRUS / CHYPRE	Dr Nasia DIKIGOROPOULOU (online/ <i>en ligne</i>) Environment Officer Department of Environment
CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Ms Barbora CHRPOVA Officer Ministry of the Environment Ms Júlia TÓBIKOVÁ (online/ <i>en ligne</i>) Officer Ministry of the Environment
DENMARK / DANEMARK	
ESTONIA / ESTONIE	Mr Mart KIIS Head of Biodiversity Strategy Biodiversity Conservation Department Ministry of Climate
FINLAND / FINLANDE	Ms Charlotta VON TROIL (apologies/ <i>excusée</i>) Senior Ministerial Adviser, Legislative Affairs Ministry of the Environment Mr Johannes JUSSILA Intern Permanent Representation of Finland to the Council of Europe
FRANCE	Ms Sarah BARNIER-LEROY Legal Adviser Directorate of Legal Affairs Ministry of Europe and Foreign Affairs
GEORGIA / GÉORGIE	Ms Tamta CHANKSELIANI (online/ <i>en ligne</i>) First Category Senior Specialist of Donor Coordination Division International Relations and European Integration Department Ministry of Environmental Protection and Agriculture
GERMANY / ALLEMAGNE	Ms Mareike WELKE Deputy Head of Unit Bilateral Cooperation with EU/EFTA Member States and the UK

GREECE / GRÈCE	Mr Othon-Alexandros KAMINIARIS-KONTOSTAVLOS Expert Counselor D4 Directorate for Environmental Protection, Climate Change and Global Policies Ministry of Foreign Affairs Ms Alikí GKANA (online/ en ligne) Legal Advisor Department of Public International Law Ministry of Foreign Affairs
HUNGARY / HONGRIE	Ms Csilla FODOR EU and International Affairs Officer Ministry of Energy Department of Environmental Development and Strategy Ms Kinga ALBICZ (online/ en ligne) National Representative to the Council of Europe Landscape Convention Ministry of Agriculture
ICELAND / ISLANDE	Ambassador María Erla MARELSDÓTTIR (online/ en ligne) Ambassador Special Envoy to the Climate Ms Gudrun THORSTEINSDÓTTIR (online/ en ligne) Adviser Ministry of Foreign Affairs Ms Diljá VALDIMARSDÓTTIR (online/ en ligne) Officer Ministry of Foreign Affairs
IRELAND / IRLANDE	Mr Andrew MALONE (online/ en ligne) Policy Officer Department of the Environment, Climate and Communications
ITALY / ITALIE	Ms Silvia SCHIAVI Officer Directorate General for European and International Affairs and Sustainable Finance Ministry for the Environment and Energy Security
LATVIA / LETTONIE	Mr Dāvis BIČKOVICS (online/ en ligne) Director Spatial Planning and Land Management Department Ministry of Smart Administration and Regional Development Mr Dainis UPMACIS Lawyer Investment Management Department Ministry of Climate and Energy
LIECHTENSTEIN	

LITHUANIA / LITUANIE	Ms Inga AKSAMITAUSKAITĖ Advisor Group of Environment Protection Policy Coordination Ministry of Environment Dr Giedre GODIENE (online/ <i>en ligne</i>) Associate Professor Institute of Geosciences Vilnius University
LUXEMBOURG	Ms Svenja STOLTZ Jurist Ministry of the Environment, Climate and Biodiversity
MALTA / MALTE	Mr Darrin STEVENS (online/ <i>en ligne</i>) Director Environment and Resources Directorate Mr Luke YOUNG (online/ <i>en ligne</i>) Team Manager Environment and Resources Directorate
REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA	Ms Valeria HUTULEAC (online/ <i>en ligne</i>) Deputy Secretary General Ministry of Environment Ms Paula TATAMIROV (online/ <i>en ligne</i>) Acting Head of International Relations and External Assistance Section Ministry of Environment
MONACO	Ms Céline VAN KLAVEREN (apologies/ <i>excusée</i>) Experte Ministry of Foreign Affairs and Cooperation Ms Margaux GIRARDIN Deputy Permanent Representative of Monaco to the Council of Europe Mr Gabriel CHABERT First Secretary Permanent Representative of Monaco to the Council of Europe
MONTENEGRO	Mr Nenad VITOMIROVIĆ (apologies/ <i>excusé</i>) Secretary of State Ministry of Ecology, Sustainable Development and Northern Region Development Ms Milena MIJAJLOVIĆ Head of Division Directorate for the Development of the North Ministry of Ecology, Sustainable Development and Northern Region Development

	Ms Sonja RAŽNATOVIĆ (online/ <i>en ligne</i>) Acting Director General Directorate for Strategic Relations and Communications
NETHERLANDS / <i>PAYS-BAS</i>	Ms Sara VAN DEN BOOM Legal Officer Ministry of Foreign Affairs Ms Gudi ALKEMADE (online/ <i>en ligne</i>) Coordinating Policy Officer Ministry of Infrastructure and Water Management Ms Felice VAN DER PLAAT (online/ <i>en ligne</i>) Coordinating Policy Officer Ministry of Infrastructure and Water Management
NORTH MACEDONIA / <i>MACÉDOINE DU NORD</i>	
NORWAY / NORVÈGE	Mr Terje Birkrem HOVLAND Senior Advisor Ministry of Climate and Environment Ms Liv Kirstine JUST-MORTENSEN (online/ <i>en ligne</i>) Research Coordinator and National focal point for the Council of Europe Landscape Convention Ministry of Local Government and Regional Development
POLAND / POLOGNE	Mr Jan SZYDLO Specialist Department of International Affairs, Ministry of Climate and Environment
PORTUGAL / PORTUGAL	Ms Ana CASTELA RODRIGUES Senior Advisor Department of European and International Affairs
ROMANIA / ROUMANIE	Ms Adela DRAGOMIR (online/ <i>en ligne</i>) Counsellor for European Affairs General Directorate for International Relations and European Affairs Ministry of Environment, Waters and Forests
SAN MARINO / SAINT MARIN	
SERBIA / SERBIE	Mr Darko NINKOV Counsellor Sector for Multilateral Affairs Ministry of Foreign Affairs

SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	Mr Marek ENGEL Director General Institute for Environmental Policy Ministry of the Environment Ms Zuzana BUZALKOVÁ (online/ en ligne) State Senior Advisor Ministry of the Environment
SLOVENIA / SLOVÉNIE	Ms Ambassador Mateja VODEB (online/ en ligne) Head of Department for Global Challenges Ministry of Foreign and European Affairs Ms Ambassador Eva TOMIČ (online/ en ligne) Department for Global Challenges Ministry of Foreign and European Affairs Ms Urška ŠKRABA (online/ en ligne) Ministry of Environment and Energy Ms Elena DEL FABRO (online/ en ligne) Ministry of Natural Resources and Spatial Planning
SPAIN / ESPAGNE	Ms Carmen Sofía SANZ ESTEBANEZ (apologies/ excusée) Head of International Affairs Secretariat of State for the Environment Ministry for the Ecological Transition and the Demographic Challenge Ms Elena VAZQUEZ GARCIA Head of Heritage Department Ministry for Culture Mr Antonio Jesús ANTEQUERA DELGADO Ministry for Culture Vice-Chair of the 13th Conference on the Implementation of the Council of Europe Landscape Convention
SWEDEN / SUÈDE	Ms Gabriella MODIN (online/ en ligne) Legal Advisor Ministry of Climate and Enterprise
SWITZERLAND / SUISSE	Mr Sébastien TRUFFER Chef de section suppléant Office fédéral de l'environnement
TÜRKIYE	Ms İlay SARILAR (online/ en ligne) Environmental Engineer, MSc, MASc. Department of Air Management General Directorate of Environmental Management Ministry of Environment, Urbanization and Climate Change Mr Sarp Ege ÖZPİRİNÇİ Deputy Permanent Representative of Türkiye to the Council of Europe

UKRAINE / UKRAINE	Mr Bohdan SEMENENKO (online/ <i>en ligne</i>) Coordinator Environment and Climate Change Unit
UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI	Mr Adam LAVIS Environmental Rights Lead Department for Environment, Food and Rural Affairs

PARTICIPANTS / PARTICIPANTS

COUNCIL OF EUROPE ENTITIES / ENTITES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly of the Council of Europe	Ms Aurora FLORIDIA Italy Member of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe	Ms Meropi YDRAIOU (online/ <i>en ligne</i>) Thematic Spokesperson on Environment and Climate Change
Commissioner for Human Rights of the Council of Europe	Ms Cristina GENOVESE (online/ <i>en ligne</i>) Advisor
Conference of INGOs of the Council of Europe	Ms Sumeyra ARSLAN Representative of the Conference of INGOs Mr Jeremy MCBRIDE President of the Expert Council on NGO Law of the Conference of INGOs of the Council of Europe

COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE / COMITES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Bern Convention	Mr Carl AMIRGULASHVILLI (online/ <i>en ligne</i>) President of the Bern Convention Standing Committee
CDENF	Ms Tanja GERWIEN Co-Secretary
CDCJ	Mr Jean-Christophe BOULET General Advisor
ECSR	Ms Aoife NOLAN (online/ <i>en ligne</i>) President
Landscape Convention	Ms Marta RODRIGUES Chair of the 13th Conference on the Implementation of the Council of Europe Landscape Convention

Advisory Council on Youth / CCJ	Ms Emilie TAMO KAMGUIA (online/ <i>en ligne</i>) Member of the Advisory Council on Youth
---------------------------------	---

OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE /
OBSERVATEURS PERMANENTS DU CONSEIL DE L'EUROPE

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE	Mr Paolo CONVERSI (online/ <i>en ligne</i>) Officiel de la Secrétairerie d'Etat
MEXICO / MEXIQUE	Ms Laura Patricia RODRIGUEZ CODALLOS (online/ <i>en ligne</i>) Director for Multilateral Environmental Affairs

NON-MEMBER STATES PARTIES TO THE BERN CONVENTION /
ETATS NON-MEMBRES MAIS PARTIES A LA CONVENTION DE BERNE

MOROCCO / MAROC	Dr Mostafa MADBOUHI (online/ <i>en ligne</i>) Chef de la Division de la Diversité Biologique Direction du Climat et de la Diversité Biologique Département du Développement Durable
TUNISIA / TUNISIE	Mme Sabria BNOUNI Directrice Générale de la Coopération Internationale Ministère de l'Environnement

INTERNATIONAL ORGANISATIONS /
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

The United Nations and its agencies	OHCHR	Ms Elisa MORGERA (online/ <i>en ligne</i>) UN Special Rapporteur on Climate Change and Human Rights Mr Benjamin SCHACHTER Coordinator, Environment and Climate Change Unit Ms Harriet HIRST (online/ <i>en ligne</i>) Human Rights Officer Ms Johanna ZABEL (online/ <i>en ligne</i>) Intern
	UNECE	Mr Michel FORST UN Special Rapporteur on Environmental Defenders under the Aarhus Convention Ms Laetitia Marie Annonciade BATTISTI Advisor Team of the Special Rapporteur on Environmental Defenders under the Aarhus Convention Ms Maryna YANUSH (online/ <i>en ligne</i>) Environmental Affairs Officer Aarhus Convention Secretariat

IUCN	Ms Agnes MICHELOT (online/ <i>en ligne</i>) Professeure des universités, membre du Steering Committee WCEL IUCN
OECD	Mr Ivan HASCIC (online/ <i>en ligne</i>) Senior Environmental Economist

OBSERVERS / OBSERVATEURS

Organisation	Nominated representative
Amnesty International	Ms Ann HARRISON (online/ <i>en ligne</i>) Climate Justice Researcher and Policy Advisor
Centre for International Environmental Law (CIEL)	Mr Sébastien DUYCK Senior Attorney
Child Rights International Network (CRIN)	Ms Sumeyra ARSLAN Climate Engagement and Policy Advisor
Climate Justice for Rosa	Mr Benjamin VAN BUNDEREN ROBBERECHTS (online/ <i>en ligne</i>) Founder and Campaign Lead
Global Network for Human Rights and the Environment (GNHRE)	Ms Corina HERI (online/ <i>en ligne</i>) Deputy Director for Europe
IFLA Europe – European Region of the International Federation of Landscape Architects	Ms Indra PURS (online/ <i>en ligne</i>) President
Kimbé Rèd - French West Indies (F.W.I.)	Ms Sabrina CAJOLY (online/ <i>en ligne</i>) Founder

SECRETARIAT / SECRÉTARIAT

Name	Department
Mr Rafael BENITEZ	Director of Social Rights, Health and Environment
Mr Gianluca SILVESTRINI	Secretary of the Steering Committee on the Environment Reykjavik Process and the Environment Department
Mr Mikaël POUTIERS	Administrator Reykjavik Process and the Environment Department

Ms Nino LATSABIDZE	Policy Advisor Reykjavik Process and the Environment Department
Ms Catarina GARCIA	Policy Advisor Reykjavik Process and the Environment Department
Ms Laura MESSINA	Policy Advisor Reykjavik Process and the Environment Department
Ms Jenny MITCALF	Administrative Support Assistant Reykjavik Process and the Environment Department

ANNEXE III

Questionnaire sur la désinformation, la mésinformation et l'accès à l'information sur les questions liées à l'environnement : bonnes pratiques et initiatives

Partie I – Généralités

1. Pays / entité qui répond :
2. Institution(s) chargée(s) de remplir le questionnaire :
3. Personne de contact (nom, fonction, adresse électronique) :
4. Niveau(x) couvert(s) par la réponse :
 - National
 - Régional
 - Local
 - Combinaison de plusieurs niveaux (veuillez préciser)

Partie II – Perception et sensibilisation du public

5. Votre pays a-t-il mené une enquête nationale pour évaluer les préoccupations du public concernant le changement climatique ou les questions environnementales ?

Oui

Non

Si oui, veuillez indiquer les principales conclusions de l'enquête :

Partie III – Désinformation et mésinformation sur les questions environnementales

6. Quels sont les principaux défis ou obstacles liés à la désinformation et à la mésinformation sur le climat et l'environnement dans votre pays ?

Veuillez décrire leurs effets potentiels (par exemple : sur l'adoption de politiques et de lois environnementales, de mesures d'atténuation du changement climatique ou d'adaptation à ce changement, de solutions fondées sur la nature, ou sur la confiance du public dans l'information environnementale) :

Partie IV – Politiques et programmes de lutte contre la désinformation

- 7.a. Votre pays dispose-t-il de politiques, de stratégies ou de programmes visant à lutter contre la désinformation ou la mésinformation le domaine de l'environnement ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

- 7.b. Comment assure-t-il la coordination avec les politiques générales en matière d'intégrité de l'information ?

8. Comment votre pays favorise-t-il la coordination et l'intégration entre les politiques en matière d'information environnementale et celles relatives à la santé ?

Partie V – Vérification des faits et des informations

9. Votre pays soutient-il ou gère-t-il des mécanismes ou des plateformes qui aident à vérifier l'exactitude des informations sur l'environnement et le climat ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Partie VI – Accès aux informations sur l'environnement

10. Votre pays dispose-t-il de lois qui régissent ou garantissent l'accès aux informations sur l'environnement ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Partie VII – Éducation à l'environnement et accès des jeunes à l'information

11. Quelles sont les mesures mises en place dans votre pays pour garantir l'accès à l'éducation et à l'information en matière d'environnement aux personnes et aux groupes en situation de vulnérabilité et/ou exposés aux discriminations, notamment aux enfants et aux jeunes ?

Veuillez décrire des initiatives pertinentes :

Partie VIII – Rapports environnementaux du secteur privé

12. Dans votre pays, les entités du secteur privé sont-elles soumises à l'obligation juridique de rendre compte de leurs activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Partie IX – Poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP)

13. Votre cadre juridique national prévoit-il des mesures visant à prévenir ou traiter les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) ?

Oui

Non

Si oui, veuillez décrire ces mesures :

Partie X – Coopération multisectorielle et mise en réseau

14. Comment votre pays favorise-t-il la coopération et la coordination entre les institutions publiques, les scientifiques, les médias, la société civile et d'autres secteurs concernés ?

Partie XI – Soutien aux efforts en matière d'intégrité de l'information

15.a. Votre pays dispose-t-il d'organismes chargés de l'intégrité de l'information ?

☐ Oui, si oui, veuillez les énumérer

☐ Non

15.b. Soutient-il des organisations de la société civile (y compris des chercheurs ou think tank) et des journalistes indépendants qui travaillent sur l'intégrité de l'information ?

Oui

Non

15.c. Si oui, veuillez décrire le type de soutien apporté aux bénéficiaires.

Partie XII – Coopération au développement

16. Votre pays met-il en œuvre ou finance-t-il des projets visant à soutenir l'intégrité de l'information à l'étranger ? Dans quels pays et dans quels domaines ? Le cas échéant, veuillez décrire les initiatives pertinentes

Partie XIII – Autres bonnes pratiques et initiatives

Veuillez décrire d'autres bonnes pratiques, initiatives ou programmes mis en œuvre dans votre pays pour lutter contre la désinformation ou la mésinformation en matière d'environnement, pour renforcer l'accès du public à des informations fiables sur l'environnement et pour promouvoir la transparence de la prise de décisions en matière d'environnement et la participation publique à ce processus décisionnel.

ANNEXE IV

Commentaires du Comité Directeur sur l'environnement (CDENV) sur la Recommandation 536(2025) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe « Un protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement »

1. Suite à son adoption le 29 octobre 2025 par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (ci-après « le Congrès »), la Recommandation 536 (2025) relative à « un protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement » a été soumise au Comité des Ministres. Le Comité des Ministres a notamment décidé de la transmettre au Comité directeur pour l'environnement (CDENV) et au Comité directeur sur la démocratie (CDDEM), pour information et éventuelles observations, avant le 7 avril 2026 (voir [document CM/Del/Dec\(2025\)1544/12.1](#) du 26 novembre 2025).
2. Dans sa Recommandation, le Congrès souligne le rôle des collectivités locales en tant qu'élément central de la réponse à la triple menace planétaire à laquelle nos sociétés sont confrontées, et souligne l'importance d'une approche globale de gouvernance multiniveaux pour faire face efficacement à cette menace. Afin de donner aux autorités locales les moyens juridiques de s'acquitter de leurs responsabilités et de contribuer efficacement à la réponse mondiale au changement climatique, le Congrès estime que la Charte européenne de l'autonomie locale devrait être complétée par un protocole additionnel spécifiquement dédié à la protection de l'environnement au niveau local. Il appelle donc le Comité des Ministres à envisager l'élaboration et l'adoption d'un Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale afin de garantir que les États membres permettent aux collectivités locales d'intégrer des considérations environnementales dans la gouvernance locale pour relever les défis découlant de la triple crise planétaire et de la dégradation environnementale. Le Congrès invite le Comité des Ministres à lancer ce processus, en coopération avec le Congrès et en tenant compte de la contribution proposée par le Congrès (voir paragraphes 3-5 de la Recommandation).
3. Le CDENV a examiné la Recommandation lors de sa première réunion, qui s'est tenue les 24 et 25 mars 2026 à Strasbourg et en ligne.
4. Le CDENV salue les appels du Congrès à des efforts supplémentaires pour protéger l'environnement et pour lutter contre l'impact de la triple crise planétaire liée à la pollution, au changement climatique et à la perte de biodiversité, sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit, ainsi que le reconnaît la Déclaration de Reykjavík, en particulier son Annexe V « Le Conseil de l'Europe et l'environnement ». Il reconnaît le rôle essentiel des autorités locales et régionales dans la réponse aux défis environnementaux et au changement climatique qui se posent dans leurs collectivités.
5. Le CDENV souligne à cet égard la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'Environnement, adoptée lors de la 134e session du Comité des Ministres, à Luxembourg, le 14 mai 2025. Cette Stratégie fournit des orientations aux institutions, aux instances, aux programmes et à l'administration du Conseil de l'Europe, y compris au Congrès, pour faciliter la coordination de leurs travaux en vue d'atteindre cinq objectifs stratégiques. Le CDENV rappelle notamment l'objectif stratégique 2 - *Renforcer la bonne gouvernance démocratique* et l'importance des autorités locales et régionales dans sa réalisation (voir paragraphes 12.b, 16.a.ii., 17, 22, 24, 34 et 35).
6. Le CDENV rappelle également qu'un Plan d'Action a été élaboré pour faciliter la mise en œuvre de la Stratégie. L'une des actions (Action 2.12) prévoit ainsi, à la demande du Congrès, la « Considération d'un projet de Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale, consacré à la protection de l'environnement ». Ceci impliquerait que le Comité des Ministres mandate un comité intergouvernemental pour préparer une étude sur la faisabilité d'un Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement et, par la suite, sur la base d'un mandat supplémentaire, de préparer un projet de tel protocole.

7. Le CDENV note que dans sa Recommandation 536 (2025), le Congrès souligne que la protection de l'environnement est un élément essentiel de la gouvernance locale. Le comité note aussi que, selon le Congrès, la proposition d'un protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement constitue une contribution claire et concrète à l'effort du Conseil de l'Europe pour lutter contre la triple crise environnementale planétaire, qui ne donne pas de sens supplémentaire aux dispositions de la Charte européenne de l'autonomie locale, mais constitue un instrument distinct que les États membres pourraient choisir de ratifier. Le protocole additionnel aurait ainsi pour effet de soutenir et de guider les autorités locales et régionales en aidant les États membres à respecter leurs engagements environnementaux existants.

8. Le CDENV rappelle que, dans sa [réponse](#) à la [Recommandation 484 \(2022\)](#) du Congrès (« Un droit fondamental à l'environnement : un enjeu pour les pouvoirs locaux et régionaux – vers une lecture environnementale de la Charte européenne de l'autonomie locale ») adoptée le 18 octobre 2023 lors de la 1478e réunion des Délégués des Ministres, le Comité des ministres estimait « qu'il convient de faire preuve de prudence quant à suggérer que la Charte existante devrait être vue ou interprétée à travers un prisme particulier : il est important de s'assurer qu'aucun sens supplémentaire n'est donné aux dispositions de la Charte qui ne s'y trouverait pas déjà. » (voir paragraphe 7 de la réponse).

9. Le CDENV estime que les objectifs formulés par le Congrès, à savoir « reconnaître le rôle des collectivités locales en tant qu'élément central de la réponse à la triple menace planétaire à laquelle nos sociétés sont confrontées », pourraient être atteints par divers moyens.

10. Le CDENV considère en outre que la clarification de la répartition des compétences entre les différents niveaux de gouvernance est une question qui est mieux traitée par le Comité directeur sur la démocratie (CDDEM).

11. Au vu de ce qui précède, le CDENV estime que toute nouvelle initiative relative à la gouvernance environnementale doit s'inscrire dans le cadre plus large des travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'environnement et, en particulier, tenir compte des discussions en cours sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument ou d'instruments additionnels sur les droits humains et l'environnement. Ceci garantirait une approche cohérente, stratégique et bien coordonnée au sein de l'Organisation.

ANNEXE V

Questionnaire sur les Solutions fondées sur la nature et les approches écosystémiques

Section I – Informations générales

1. Pays/entité répondant(e) :
2. Institution(s) chargée(s) de remplir le questionnaire :
3. Personne à contacter (nom, fonction, e-mail) :
4. Niveau(x) couvert(s) par la réponse :
 - ☐ National
 - ☐ Régional
 - ☐ Local
 - ☐ Combinaison (veuillez préciser)

Section II – Cadre politique et stratégique

5. Votre pays dispose-t-il de politiques, de stratégies, de plans d'action ou de programmes qui font explicitement référence aux solutions fondées sur la nature et/ou aux approches écosystémiques ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, veuillez les énumérer (titre, année, niveau, autorité responsable).

6. Les solutions fondées sur la nature sont-elles intégrées dans les politiques sectorielles ou intersectorielles (par exemple, climat, biodiversité, urbanisme, réduction des risques de catastrophe, santé, eau, agriculture) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, veuillez préciser les secteurs et fournir des exemples.

7. Les NbS sont-elles prises en compte dans les politiques de transition juste, de développement durable ou de transformation socio-économique ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, veuillez décrire brièvement comment.

Section III – Cadre juridique et réglementaire

8. Existe-t-il des définitions juridiques, des normes ou des dispositions réglementaires pertinentes pour les solutions fondées sur la nature ou les approches écosystémiques ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, veuillez préciser les instruments législatifs ou réglementaires pertinents.

9. Des mesures sont-elles en place pour prévenir l'utilisation abusive des concepts de solutions fondées sur la nature ou le greenwashing ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, veuillez décrire brièvement.

Section IV – Gouvernance et dispositions institutionnelles

10. Existe-t-il un mécanisme de coordination pangouvernemental ou intersectoriel pour les NbS ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez décrire sa structure et son rôle.

11. Quelles sont les autorités publiques principalement responsables de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des initiatives NbS ?

Section V – Participation, inclusion et approches fondées sur les droits

12. Comment les communautés locales et les parties prenantes sont-elles impliquées dans la planification et la mise en œuvre des NbS ?

(par exemple, consultations, co-conception, mécanismes de gouvernance participative)

13. L'égalité des sexes et l'inclusion sont-elles explicitement abordées dans les politiques ou les projets liés aux NbS ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez fournir des exemples.

14. La participation des jeunes et les perspectives intergénérationnelles sont-elles prises en compte ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez expliquer.

Section VI – Mise en œuvre et bonnes pratiques

15. Veuillez décrire jusqu'à trois exemples concrets d'initiatives fondées sur les solutions fondées sur la nature ou les écosystèmes mises en œuvre au niveau national, régional ou local.

Pour chaque exemple, veuillez indiquer :

- L'emplacement et le niveau
- les objectifs
- Principaux acteurs impliqués
- Principaux résultats et avantages
- Difficultés rencontrées

16. Existe-t-il des mécanismes de suivi et d'évaluation permettant d'évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques des solutions fondées sur la nature ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez les décrire.

Section VII – Renforcement des capacités, données et connaissances

17. Des activités de renforcement des capacités (formation, conseils, boîtes à outils) sont-elles proposées aux autorités publiques ou aux parties prenantes sur les NbS ?

☐ Oui

☐ Non

18. Comment les données scientifiques, les preuves ou les outils numériques sont-ils utilisés pour éclairer la prise de décision en matière de NbS ?

Section VIII – Défis, besoins et valeur ajoutée

19. Quels sont les principaux défis auxquels votre pays est confronté dans le développement ou la mise en œuvre des NbS ?

20. Quel soutien ou quelles orientations seraient les plus utiles au niveau européen ?

- ☐ Orientations politiques
- ☐ Analyse juridique
- ☐ Renforcement des capacités
- ☐ Échange de bonnes pratiques
- ☐ Données et indicateurs
- ☐ Autre (veuillez préciser)

21. Souhaitez-vous ajouter des commentaires ou informations supplémentaires ?

ANNEXE VI

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

2^{ème} réunion

13 - 14 octobre 2026

Conseil de l'Europe – Agora – G03

(ouverture à 9h30 CET le mardi 13 octobre et
clôture à 17h30 CET le mercredi 14 octobre 2026)

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
[CDENV(2026)OJ2prov]
3. Développements relatifs au Conseil de l'Europe
4. Intégration des considérations relatives aux droits humains dans les questions et instruments environnementaux (Objectif stratégique 1)
5. Examen de la désinformation, de la mésinformation et de l'accès à l'information en matière d'environnement (Objectif stratégique 2)
6. Examen des pratiques des juridictions et des professionnels du droit spécialisés en droit de l'environnement, incluant l'identification de bonnes pratiques procédurales et matérielles (Objectif stratégique 2)
7. Résultats du Premier Forum européen pour les défenseurs des droits humains environnementaux (3-4 juin 2026) (Objectif stratégique 3)
8. Étude sur les conditions permettant aux défenseurs de l'environnement qui sont des enfants ou des jeunes d'accéder à l'information, de s'exprimer librement et en toute sécurité, d'émettre des recommandations et d'accéder à la justice (Objectif stratégique 3)
9. Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal : Tour de table sur les perspectives de signature et de ratification (STCE no 228) (Objectif stratégique 4)
10. Orientations et conseils politiques sur les mesures de renforcement des capacités pour l'adoption de solutions fondées sur la nature et d'approches fondées sur les écosystèmes, intégrées dans des structures de gouvernance plus larges (Objectif stratégique 5)
11. Contribution de la Convention de Berne à la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'Environnement (Objectif stratégique 5)
12. Contribution de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage à la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur l'Environnement (Objectif stratégique 5)
13. Conférences internationales à venir :
 - a. Conférence des Nations Unies sur la biodiversité – COP17 (Erevan, Arménie, 19-30 octobre 2026)
 - b. Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques – COP31 (Antalya, Türkiye, 9-20 novembre 2026)
14. Divers

15. Projet d'ordre du jour préliminaire, date et lieu de la prochaine réunion
[CDENV(2026)OJ3prov]
16. Adoption du rapport abrégé
[CDENV(2025)AR2prov]